



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXECUTIF

Lundi 16 février 2015

2419 DKN

18h30 à 19h53

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Grand Maillet
4. Centre de placement
5. Bourse de l'AED
6. Question de genre
7. Ajouts de points à l'ordre du jour de l'assemblée générale
8. Site internet
9. Rencontre avec Vice-doyen
10. Fermeture

Étaient présents

Membre de l'AED

Catherine Gosselin

Simon Bélanger Fortin

Maude Cloutier

Pier-Luc Laroche

Émilie Labbé

Marie-Laurence Spain

Carl Boulva

Marianne Girard

Guillaume Letendre

Présidente

Vice-président aux finances

Vice-présidente aux affaires externes

Vice-président aux affaires socioculturelles

Vice-présidente aux affaires internes

Vice-présidente aux affaires sportives

Vice-président aux affaires professionnelles

Vice-présidente aux communications

Représentant des premières années



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Était absente

Erika Provencher

Vice-présidente aux affaires académiques

1. Ouverture

Carl propose l'ouverture du conseil exécutif et est appuyé par Simon.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Simon propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyé par Marianne.

3. Grand Maillet

Nasha (VP finance du comité du Gran Maillet) vient présenter les finances actuelles du comité. Elle fait une demande de commandite de 2 000\$ supplémentaire pour aider à financer l'After party. Elle mentionne qu'en ce moment, ils sont vraiment serrés avec les imprévus. Ils ont envoyé énormément de demandes de commandites. S'ils ont un partenaire or de 2 000\$, ils vont pouvoir rembourser le montant à l'AED à la fin s'il reste des sous. Le 500\$ d'alcool dans les partys normalement revient aux étudiants, mais si l'AED leur donne en commandite, il n'y aura pas d'argent pour les étudiants. Nasha énonce que si l'AED donne le 2 000\$ au comité, l'AED n'aura pas besoin de leur donner le 500\$.

Nasha a envoyé son budget à l'AED. Il est rendu sain pour le souper. Il est à moins de 500\$ pour l'after party. Elle dit qu'elle tombe à zéro si elle ne touche pas aux imprévus.

Pier-Luc se demande si on est obligé de leur donner des sous, étant donné que s'ils ont des imprévus on peut les dépanner. À l'étude du budget actuel, avec une commandite de l'AED de 5 000\$ et la commandite platine de 3 500\$, leur budget total est actuellement de plus 1 000\$.

Marianne mentionne qu'on ne veut pas qu'ils fassent de dépenses de trop et qu'on doit faire comme avec la Dissidence s'ils ont des problèmes.

Guillaume mentionne que la notion d'imprévus est très large et qu'un gros montant est dans cette catégorie.

Marianne propose qu'on refuse de donner le 2 000\$ étant donné la récente commandite de 3 500\$ et de les dépanner en cas d'imprévus. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Centre de placement



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Catherine mentionne que ce soir l'AED doit déterminer si elle paie le 8 000\$ à la faculté ou non pour le service du Centre de placement. Elle explique que l'AED croyait que c'était 7 600\$ à cause du 2e contrat, mais finalement la faculté a oublié de transférer le contrat de cette année qui augmente de 38 000 à 40 000\$, donc l'AED leur devrait 8 000\$. La prochaine étape est de gérer le contrat. Simon mentionne qu'il paierait seulement le 6 000\$, car c'est le premier contrat que l'AED a signé. Les exécutants n'ont jamais été au courant des autres changements.

Maude mesurerait la possibilité de payer, pour s'assurer des bonnes relations avec la faculté. Cependant, elle considère qu'on a toujours de nouvelles surprises. Catherine est d'accord avec Simon que l'AED ne devrait pas payer pleinement le 8 000\$, car au moment où l'AED a signé ils ne s'entendaient pas à ce que ça augmente continuellement. Dans les autres facultés, ce n'est pas l'AED qui paie directement. De plus, 8 000\$ sur un budget de 100 000\$ c'est énorme, donc l'AED ne peut pas se permettre de dépenser autant. Maude mentionne que ce qui est ennuyant c'est qu'on n'est pas au courant s'il y a un nouveau contrat qui est caché quelque part qui va ressortir un jour. Elle trouve ça louche que l'AED n'a jamais été au courant que le salaire de la conseillère en placement a été augmenté, car elle a changé de temps partiel à temps plein. Carl mentionne que l'AED doit prendre une décision avec les informations qu'on a présentement. Maude mentionne que le premier contrat a été reconduit tacitement. Considérant le nouveau contrat, est-ce que ça l'a mis fin au premier contrat? Pier-Luc n'est pas à l'aise avec le fait qu'il manque des informations et qu'au départ le but c'était que l'AED prenne le SPLA en charge. Selon Marie-Laurence il s'agit d'une modification substantielle. Carl fait la lecture du contrat et les modifications doivent être faites à deux.

Considérant:

- 1) Que le contrat intervenu entre l'AED et la faculté en 2011 pour l'embauche d'une conseillère à l'emploi à temps partiel**
- 2) Que selon les termes de ce contrat les modifications doivent se faire d'un commun accord (dernier paragraphe de la clause durée)**
- 3) qu'il y a eu des modifications à la contribution facultaire puisque la conseillère a été embauchée à temps plein modifiant ainsi la contribution de la faculté.**
- 4) Que l'AED n'a pas donné son accord sur l'augmentation de la contribution de la faculté au coût du centre de placement.**
- 5) La reconduction tacite du contrat de 2011**

Maude propose de donner 6 000\$ (qui constitue 20% du montant de 30 000\$ du premier contrat) pour l'année financière 2014-2015 et de négocier un nouveau contrat pour l'an prochain. Carl appuie et la proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

5. Bourse de l'AED

C'est Alexandre Lefebvre qui siègera sur le comité de la Bourse, tel qu'il a été décidé en Assemblée générale.

6. Question de genre

Simon mentionne que le comité Question de genre veut faire une activité.

Le comité Question de genre veut faire venir la présidente des caisses Desjardins Monique Leroux. Ils aimeraient avoir un budget. Ils veulent une belle salle pour accueillir cette invitée. Simon veut savoir combien on veut leur donner.

Catherine mentionne que ça prend un montant exact avec des justifications. On ne peut pas voter un budget. Simon propose de donner 200\$ au comité question de genre. Carl appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Ajouts de points à l'ordre du jour de l'assemblée générale

*****AJOUT DES POINTS REPRESENTATION NATIONALE & MODE DE SCRUTIN *****

Maude mentionne qu'en mars, il va y avoir un vote sur ces deux sujets pour la CADEUL. La CADEUL est en train de faire un sondage sur la participation électorale étudiante. Ils veulent savoir si le mode de scrutin influence la participation. En outre, la CADEUL se cherche une nouvelle association. L'association étudiante doit faire un vote et Florence va venir parler. Maude aimerait seulement que ça soit dans l'ordre du jour de l'assemblée générale.

8. Site internet

Marianne mentionne que ça coût 1 500\$ en plus de l'hébergement. Elle ajoute que l'AED obtiendrait plus de commanditaires avec un nouveau site internet, car elle offrirait plus de publicité. Elle croit que c'est adapté aux besoins de l'AED et que ça serait une excellente idée. Catherine mentionne que les exécutants devront attendre la suite du dossier du centre de placement, car cela constitue une grosse dépense.

9. Rencontre avec Vice-doyen

Catherine mentionne qu'elle a une rencontre avec le Vice-doyen pour parler du test d'anglais et que les examens ne doivent pas être après le dernier jeudi avant la relâche. Il y a



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

entre autres le professeur Me Fortier qui change son plan de cours qui pose également problème.

10. Fermeture

Marie-Laurence propose la fermeture du conseil exécutif et est appuyée par Guillaume Letendre.